CAB/I031/2-5

CERTIFICAT

de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

Accréditation N° 5-0058
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :
- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010

1. Numéro du document : **AB - 01115065 - 21 - 2**

2. Nom et adresse de l'opérateur :
MANENTE Gérard
30, chemin Marial
31470 - FONSORBES
Activité principale : **Producteur**

3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle :
QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE
N° d'agrément : FR-BIO-16

4. Catégories de produits/activité :	5. Définis comme :	6. Période de validité du :	au :
Productions végétales :			
Prairie temporaire	biologique	19/03/2021	31/12/2022
Prairie temporaire : A partir du 8/6/2022	biologique	08/06/2022	31/12/2022
Prairie temporaire	biologique	19/03/2021	31/12/2022
Prairie permanente	biologique	19/03/2021	31/12/2022
Jachère, gel annuel entrant en rotation	biologique	19/03/2021	31/12/2022
Soja : à compter du 20/05/2022	biologique	20/05/2022	31/12/2022
Tournesol : à compter du 14/05/2022	biologique	14/05/2022	31/12/2022

6. Période de validité :
Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus

7. Date de contrôle : 19/03/2021

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1 , du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Fait à Marmande
Le 17/08/2022
Le Directeur, François LUQUET